

LA GAZETTE DE GERMIGNY



Trimestriel d'informations de la commune de Germigny-l'Évêque

*Germigny, paradis terrestre de la Brie.
(Bossuet)*

NUMERO 13

Avril-Mai-Juin 2011

Dans ce numéro :

Le Mot du Maire 2

La salle des fêtes dans tous ses états 3

Prochains travaux 3

Nuisances aériennes 4

52^{ème} concours des Maisons Fleuries 4

Lauréats des Maisons Fleuries 2010 4

Au Théâtre ce soir là 5

Histoire de Germigny (n° 5) 5

Manifestations du second trimestre 5

Informations utiles 6

Du côté des Associations 7

Etat Civil 8

Déchets verts 8

La Salle des Fêtes en fête !



L'inauguration de notre nouvelle Salle des Fêtes, agrémentée d'arbustes et de buis prêtés par les « Pépinières Segers », s'est déroulée le 30 janvier, en présence de nombreuses personnalités et d'un très grand nombre de Germinois.

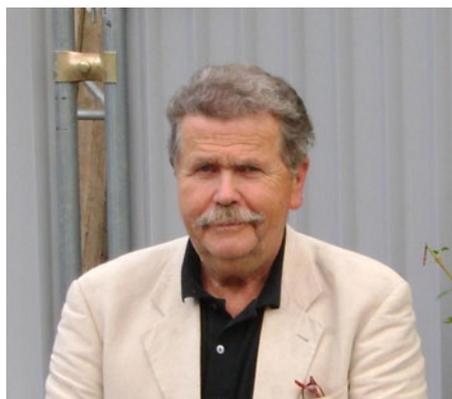
La salle, pourtant de belle dimension était comble et dans une ambiance « cabaret » très conviviale, tous ont pu assister à un remarquable spectacle de danse qui s'est poursuivi par un copieux buffet.



A NOTER SOIGNEUSEMENT

Le Centre de Loisirs ouvrira ses portes pour tous les enfants de Germigny, du lundi 11 avril au vendredi 22 avril de 7h30 à 18h30.

De nombreuses activités leur seront proposées (aquarelle, pâtisserie, jardinage.....), ainsi que des sorties (vélo, cinéma, théâtre)



Résultats des "Elections Cantonales" à Germigny

1er Tour du 20 mars 2011

Inscrits : 1099
 Votants : 437 (39,8 %)
 Exprimés : 426

Candidats	Nombre de Voix
Pinet Verts	51
Chaumont PS	67
Mavré FDG	30
Morin (2ème tour) UMP	164
Arnautu (2ème tour) FN	96
Agu-Chériki DIV	4
Pennacchioni DIV	14

2ème Tour du 27 mars 2011

Inscrits : 1099
 Votants : 470 (42,8 %)
 Exprimés : 419

Candidats	Nombre de voix
Morin (élu) UMP	238
Arnautu FN	181



Course cycliste du 27 mars :
le peloton encore très groupé



Le Loto organisé par le Judo

Le Mot du Maire

Chères Germinoises, Chers Germinois,

Je tiens, tout d'abord, à vous remercier d'être venus si nombreux à l'inauguration de notre nouvelle salle des fêtes qui s'est déroulée lors de notre traditionnelle cérémonie des vœux le dimanche 30 janvier dernier au cours de laquelle de nombreuses personnalités étaient également présentes.

Le spectacle qui s'y est tenu et le buffet qui a suivi vous ont permis, je pense, d'apprécier les nombreuses possibilités de manifestations qu'offre cette nouvelle salle.

D'ailleurs, je vous informe que la salle est déjà très prisée pour l'organisation notamment de mariage, baptême et anniversaire.

Avec les beaux jours, nous allons pouvoir commencer les travaux d'engazonnement et de plantations devant ce bâtiment.

S'agissant du sous-sol du Foyer Polyvalent, dédié aux activités sportives, les travaux sont à ce jour achevés et seules les réserves restent à lever. Début avril, a commencé également l'aménagement des abords de cette partie de l'édifice.

Je vous informe, enfin, que les travaux des deuxième et troisième tranches du contrat triennal de voirie concernant le Chemin de Saint Jean et la Ruelle aux Loups ont également commencé début avril.

Cordialement.

Patrick ROUILLON

*Fêtons ensemble en Avril le printemps
 Du Guide Michelin 2011*

MENU SPECIAL à 38 €

*Entrée, plat, dessert, servi Midi et Soir
 Sauf Dimanche de Pâques*

*Promotion spéciale Chambres d'hôtes
 Aux clients et amis de Germigny l'évêque*

*Les Terrasses du Gonfalon en bord de Marne
www.hotelgonfalon.com/ 01-64-33-16-05*

La Salle des Fêtes dans tous ses états



Les travaux se poursuivent



Ruelle aux Loups

Les travaux ont commencé dans la Ruelle aux Loups et les locaux sportifs et associatifs se terminent sous la salle des fêtes.



Le futur dojo



Chauffage
Plomberie ▫ **Sanitaire**
Ventilation ▫ **Climatisation**
Pompe à chaleur ▫ **Régulation**
Maintenance ▫ **Ramonage**
Adoucisseur d'eau

Tél. : 01 64 35 05 00 Fax : 01 64 35 05 06

12, rue de Saint-Fiacre 77470 TRILPORT



Résultats du concours des maisons fleuries :

fleur de vermeil :
M. et Mme Becker
M. et Mme Porchel

fleur d'argent :
M. et Mme Aubry
Mme Binet
Mme Colubi
Mme Dri
M. Gonet
M. et Mme Lecras

fleur d'argent pour notre commune

52ème concours des villes et villages fleuris

Le Conseil Général souhaite faire évoluer le concours dans l'optique du développement durable.

Ainsi l'objectif est d'inciter à réduire progressivement la consommation d'eau et l'usage de produits nocifs pour l'environnement (paillage pour l'eau, binette pour les mauvaises herbes, etc.)

Ce soir là, il fallait vraiment « voir Mioussov »



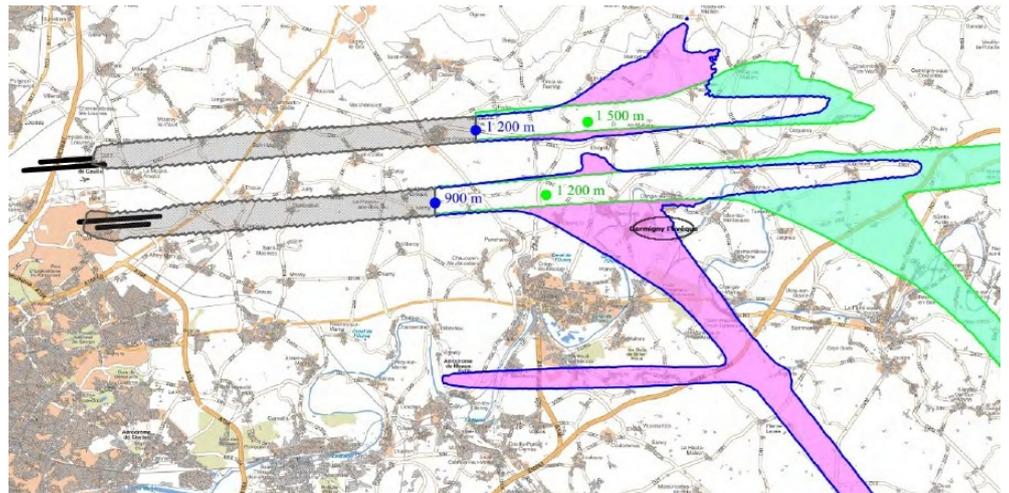
Grosse affluence pour la première représentation théâtrale dans la nouvelle Salle des Fêtes, organisée par le « Comité des Fêtes » et jouée par la troupe des Trois Clochers.

Pour comprendre les nuisances aériennes

Les avions à destination d'un aéroport descendent progressivement de leur niveau de croisière jusqu'à intercepter le faisceau électronique de l'ILS (Instrument Landing System). Ce faisceau va ensuite les guider très précisément jusqu'à leur piste d'atterrissage, aussi bien latéralement que verticalement, quelles que soient les conditions météorologiques.

Concernant Roissy, l'altitude à laquelle les avions à l'arrivée amorcent ces manœuvres se situe à 3000 pieds (900 mètres) ou 4000 pieds (1200 mètres), selon les pistes en service. C'est à cette altitude qu'ils survolent actuellement notre commune. Ces différentes altitudes du palier d'interception de l'ILS permettent de maintenir une séparation verticale de 1000 pieds (300 mètres) entre les différents flux d'arrivée, afin d'assurer une parfaite sécurité.

Cependant, le faisceau électronique de l'ILS se propage bien au-delà de ces altitudes. D'où l'idée, proposée par les Services de la navigation aérienne (DSNA) dans le cadre des conclusions du Grenelle de l'Environnement, de relever de 1000 pieds (300 mètres) les altitudes du palier d'interception de l'ILS, ce qui doit permettre de réduire les nuisances sonores dans la zone où convergent les appareils qui rejoignent les axes d'approche vers chaque piste. Les calculs montrent qu'entre un passage à 3000 pieds et un passage à 4000 pieds, le bruit au sol sera réduit de 3 à 4 décibels, soit un bruit divisé par deux ! L'objet de cette opération n'est pas d'augmenter le trafic mais de réduire les nuisances autour des aéroports parisiens.



Cette figure décrit l'effet du relèvement dans la zone proche de l'aérodrome, lorsque les vents dominants viennent de l'ouest (environ 60% du temps). Le point d'interception (FAP) est relevé de 300 mètres ce qui correspond à un recul de 5 kilomètres du point sur l'axe de piste. Les populations en aval du FAP actuel ne voient aucune modification de leurs conditions de survol (zone grise). Les populations situées en amont du FAP ne seront plus les mêmes, et les avions qui jusqu'ici survolaient Germigny passeront alors 10 km plus à l'est...

Lorsque les vents sont orientés dans l'autre sens, ce sont alors les décollages qui nous concernent. Dans ce cas les procédures ne sont pas modifiables.

Ces modifications de procédure ont nécessité la collaboration de très nombreux acteurs, l'espace aérien devant être modifié par effet domino jusqu'à plus de 200km de Roissy, et leur mise en application est prévue pour la fin de cette année 2011...

(Source : Yann Parent)

En cas de pertes d'objet ou bien en cas de fugue de votre animal, pensez à interroger la Mairie - Tél. : 01 64 33 01 89

Si vous trouvez un objet ou si vous recueillez un animal perdu, faites de même, prévenez la Mairie.

L'Histoire de notre Village (5)

*Au long de nos rendez-vous trimestriels,
nous souhaitons vous la conter : aujourd'hui, la Marne*

Avant 1661, il existait deux moulins, l'un en face de l'autre.

Celui de Germigny devait se trouver au niveau du monument aux morts.

En aval on traversait la rivière en bac.

Il aurait été trouvé des vestiges d'arches d'un pont qui enjambait la Marne. Son emplacement était à la sortie du parc du château avant son agrandissement.

Les accidents sont nombreux :

- 1627, Fournier se noie au pertuis,
- 1632, Balthazar, âgé de 12 ans, se noie près de l'île verte,
- 1672, un enfant Pètré se noie en se baignant au près du moulin
- 1682, Georges, 20 ans, charretier, noyé avec son cheval en voulant passer à gué
- 1685, Jean Gallois, 25 ans, noyé
- 1687, Jean Boitel, noyé
- 1701, Denis boitel, 22 ans, noyé....

Anecdote

Une petite nacelle qui servait à traverser la rivière, avait été établie en aval des moulins et du pertuis.. Le 4 janvier 1720, douze hommes de Varreddes qui se rendaient à Germigny avaient pris place dans la nacelle et au même moment, un train de bateaux allait franchir le pertuis.

Les hommes crurent pouvoir passer avant les bateaux alors que ces derniers, emportés par la violence du courant, abordèrent la nacelle qui fut renversée. Les hommes furent précipités à l'eau: quatre se sauvèrent à la nage, un fut repêché vivant, tandis que les sept derniers périrent.

Suite à cet accident, l'évêque de Meaux ordonna que la traversée de la nacelle se fit au dessus des îles, face au château.

Les Manifestations du second trimestre

Loto : le 2 avril, dans la salle des fêtes, organisé par le Judo,

Marché campagnard : le 17 avril, place de la Palée,

Rando : le 30 avril en forêt de Fontainebleau, les « Trois Pignons », organisée par la Joyeuse Cordée,

Germi'piafs et animation (structure gonflable) : le 30 avril, vers les terrains de tennis, organisées par l'ASVTT,

Soirée Tropicale (sur réservation) : le 6 mai, dans la salle des fêtes, organisée par l'association Comité des Fêtes,

Concert de l'Ecole de Musique Bernard Ménil : le 14 mai, dans la salle des fêtes,

Sortie UFAC, pour assister à l'enregistrement de l'émission de Nagui : le 17 mai s'inscrire au 01 64 35 50 10 (de 8h à 11h)

Journée des enfants à Roland Garros : 21 mai, organisée par l'AGT,

Marché campagnard : le 22 mai, place de la Palée,

Représentations théâtrales : les 27 mai et 10 juin dans la salle des fêtes, par les Lézards Associés,

Brocante : le 2 juin, place de la Palée, organisée par l'association Comité des Fêtes,

Concert classique pour 2 pianos : le 5 juin dans la salle des fêtes,

Démonstration de pêche au silure : les 11 et 12 juin, sur les bords de la Marne, par l'Association pour la Pêche,

Fête du Tennis et Journée « portes ouvertes » : le 18 juin, organisée par l'AGT,

Marché campagnard : le 19 juin, place de la Palée,

Concours de pétanque : le 19 juin, près de l'école,

Fête de l'école de Tennis : le 22 juin, organisée par l'AGT,

Feux de la Saint-Jean : le 24 juin, place de la Palée,

Kermesse de l'Ecole : le 25 juin, dans la salle des fêtes, organisée par l'APE

Exposition des Vieilles Mécaniques : le 26 juin sur la Place de la Palée

Concert : le 26 juin, avec la chorale « Fa Super La » en l'Eglise de Germigny.

Prochaines collectes des déchets extra-ménagers ou « monstres » : les mercredis à partir de 6h00, les 15 juin et 19 octobre.

Rappel !

La caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne propose un nouveau service :

L'accueil sur rendez-vous.
Pour cela contacter le **36 46**

La Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne vous offre la possibilité d'effectuer gratuitement un bilan de santé tous les 5 ans.

Tél. à Meaux : 01 60 09 25 38

Carte Vitale

Inscription des enfants de moins de 16 ans sur la Carte Vitale des deux parents, s'adresser à la Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne
77605 Marne-la-Vallée cedex

Le gouvernement a mis en place un moratoire sur les normes concernant les collectivités locales .

Parfois, circulaires, directives, décrets, arrêtés ou lois et règles juridiques sont bien difficiles à comprendre.

Se renseigner sur
www.ensemble-simplifions.fr

Orientation des collégiens

2ème salon départemental de la mini-entreprise en Seine et Marne

Lundi 2 mai 2011

de 10h00 à 17h00

**Place des Métiers
Emerainville**

Informations utiles

Permanences de la Mairie : lundi et vendredi de 16h à 18h30, mercredi, jeudi et samedi de 10h à 12h.

Objets perdus et trouvés : s'adresser à la mairie.

Bibliobus de la CAPM (Tout public) :

Passage le mardi, tous les 15 jours, place de la Palée de 16h à 18h et à l'école de 14h30 à 15h45.

Recensement service national

Obligatoire pour tous (tes) les français (es) de plus de 16 ans. Se présenter en Mairie, munis d'une pièce d'identité ou du livret de famille. L'attestation qui sera délivrée, pourra être demandée pour se présenter à différents examens ou concours.

Un numéro de téléphone utile

Pour obtenir rapidement, des renseignements administratifs fiables, vous pouvez appeler le **3939** ou sur internet : www.service-public.fr

Carte Nationale d'Identité

S'adresser en Mairie.

Fuites d'eau

Elles peuvent prendre des proportions considérables, pensez à faire vérifier vos installations et à vous assurer.

VEOLIA propose des contrats sur le territoire de notre commune. (Tél. : 0 811 90 55 55)

Assistance Sociale

Secrétariat à Meaux : Mme Bassat : 01 64 36 42 47

Correspondantes pour notre commune :

Mme CLARAC : 01 64 36 42 73 et Mme Fergui : 01 64 36 42 96

Cantine scolaire

Tarif : 3,50 € le repas, (annulation la veille avant 12h au 01 64 34 69 77 ou à la Mairie, aux heures d'ouverture, **il ne sera pas tenu compte des messages sur répondeur**).

Le mois écoulé est payable en Mairie, avant le 10 du mois suivant.

Accueil périscolaire et Etude

De 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h00: 1,70 € l'heure et 0,85 € la 1/2heure.

Etude (de 16h30 à 18h) : 1,70 € l'heure et 0,85 € la 1/2heure (Tél. : 01 60 44 04 51)

Le mois écoulé est payable en Mairie, aux heures d'ouverture, avant le 10 du mois suivant.

Le mercredi (Centre de Loisirs) - repas de midi assuré

Centre de loisirs

Ouvert de 7h30 à 18h30, pendant les vacances de Printemps (Pâques), Automne (Toussaint) et Hiver (Février), ainsi que pendant le mois de Juillet.

Location de chapiteaux

Réservée aux germinois.

Tarifs : 1 chapiteau : 230 €, 2 chapiteaux : 305 € (montage/démontage par le personnel de la Mairie) - Location de tables et de chaises possible, se renseigner en Mairie.

Location de la nouvelle salle des fêtes

Tarifs pour les germinois - 1 jour : 300 euro, 2 jours : 550 euro.

Tarifs pour les non-germinois - 1 jour : 650 euro, 2 jours : 1 000 euro.

OPAH - Amélioration de l'habitat

Renseignements au 01 60 09 98 45 Dépliants à retirer en Mairie de Germigny.

Bruits de voisinage (Réglementation)

Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, souffleurs à feuilles etc., ne peuvent être effectués que :

. de 7h à 20h les jours de semaine,

. de 9h à 12h et de 15h à 19h30 le samedi,

. de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé,

Informations au 0 820 904 138 (0,118 €/mn) ou sur www.ameli.fr

CRAM : Conseiller retraite

Pour se renseigner : Tél. 3960 ou écrire 77605 - Marne la Vallée cedex 3

Services de cars

Horaires disponibles en mairie

Pour rejoindre l'aéroport Charles de Gaulle, un service de car de la STIF, prend les voyageurs devant la gare de Lizy sur Ourcq (horaires sur www.transport-idf.com)

Nouveaux Germinois

Bienvenue aux nouveaux arrivants. Venez vous faire connaître en Mairie et y trouver tous les renseignements nécessaires à une bonne installation. Participez aux diverses manifestations proposées dans le village.

Le Coin des Associations

ANCIENNES MECANIQUES EN BALLADE

M. Gille Salamone -Tél. : 06 72 16 15 43

APE (Association de Parents et Enfants)

Mme Virot - Tél. : 01 64 34 22 28

ASLV VTT (organisateur de la GERMI'PIAFS (Course VTT)

M. Portier – Tél. : 06 18 57 73 67

LES LEZARDS ASSOCIES (Théâtre)

Mme Odile Crépin-Etaix – Tél. : 01 64 33 16 51 et 06 88 04 12 87

JUDO CLUB

M. Jacques Sergent – Tél. 01 60 25 28 66

LE CHALET EN BOIS (Dessin, peinture)

Mme Goujon, le mercredi de 16h à 18h30 et le samedi de 10h15 à 11h30 (ancien presbytère)

ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DE LA REGION DE L'OURCQ

M. Bernard Ménil – Tél. 01 64 33 19 36 ou 06 08 92 19 48

Site internet : www.musique-bernard-menil.com

LE CLUB DES GENTLEMEN

M. Sartori – Tél. 01 64 34 44 74

LA JOYEUSE CORDEE (Randonnée)

Mme Michèle Binet – Tél. : 01 64 33 56 01 ou 06 22 40 58 80

LA CIGALE

M. Stéphane Kocher, tél. : 06 74 83 04 34

ASSOCIATION POUR LA PECHE

M. Marc Leloup – Tél. : 01 64 34 62 95

LE CLUB DES AINES

Mme Galian – Tél. : 01 60 09 51 49

UNION FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS

M. Bultel

ASSOCIATION GERMINOISE DE TENNIS

Permanences en Mairie : le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h,

Tarif annuel saison 2011 (licence FFT incluse):

pour les résidents de la commune, couple 88 €, unitaire 58 €, moins de 18 ans 35 €
hors commune, couple 118 €, unitaire 78 €, moins de 18 ans 55 €

Tous renseignements : 06 23 83 57 01 ou 06 07 01 16 85

<http://www.club.fft.fr/tc.germigny-agt>

FOOTBALL CLUB DE GERMIGNY

M. Philippe Santino Da Costa, Président - Tél. : 06 18 69 72 59

ASSOCIATION COMITE DES FETES

M. Jacky Rispincelle, Président - Tél. : 01 64 34 83 40

ECHECS IDEE

M. Cochard, Président - Tél. : 06 62 19 30 27

Participez à la vie associative de Germigny

Renseignez vous sur les activités qui vous sont proposées !

Judo Club de Germigny

Pour la saison 2010/2011
Horaires des cours

« **éveil judo** » (de 4 à 6 ans)
le mardi et le jeudi
de **17h30 à 18h30**

« **judo** » (6 à 8 ans)
le mardi et le jeudi
de **18h30 à 19h30**

« **judo** » (8 à 13 ans)
le mardi et le jeudi
de **19h30 à 20h30**

« **judo** » (plus de 13 ans)
le lundi et le jeudi
de **19h à 20h**

Et pour TOUS
des cours de « **Jujitsu self défense** »
le lundi de **20h à 21h30** et
le jeudi de **20h30 à 22h**.

Renseignements : J. Sergent
Tél. : 01 60 25 28 66

Démonstrations



De Pêche



du 10 au 13 juin

Les nuits de la carpe du 10 au 13 juin

Pêche par équipe de deux pêcheurs 3 cannes par pêcheur

Démonstration de pêche au silure
Les 11 et 12 juin

Techniques de pêche en bateau et du bord

Démonstration de pêche aux carnassiers

Techniques de pêche aux leurres

Renseignements
et inscriptions



06 83 24 27 04



Journée des enfants de Roland-Garros

Le samedi 21 mai 2011

Départ 8h30, place de la Pallée

L'ensemble des bénéfices de cette journée est reversé à des associations qui ont pour objectif de soutenir la recherche scientifique et médicale, d'aider des personnes malades et leurs familles et d'apporter de l'aide à l'enfance en difficulté.

Au cours de cette agréable journée, vous allez pouvoir apprécier le talent des plus grands (NADAL, FEDERER, TSONGA, GASQUET, IVANOVIC ...) et découvrir le cadre mythique du Stade Roland-Garros

Tarifs (comprenant l'aller / retour en car et le billet d'entrée)

10 euro pour les enfants du club
20 euro pour les adultes membres du club
30 euro pour tous les extérieurs

(paiement par chèque à l'ordre de l'AGT)
Les enfants seront placés sous la surveillance d'un adulte accompagnateur (groupe de 4 à 6). Les moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un de leurs parents.

Renseignements et inscriptions : 06 22 11 06 41

Le Comité des Fêtes
De Germigny

VOUS PROPOSE
Une Soirée Cabaret

REVUE
«TROPICAL»
Avec les ELLIPSES

Le Vendredi 6 mai 2011
Salle des Fêtes : 20h45
Entrée : 25€
« Coupe de Champagne Offerte »

Renseignements
Et Réservations

Aw : 01 64 34 83 40
Ow : 06 75 47 14 96

Ellipses
TROPICAL

Revue cabaret exotique

La Gazette de Germigny numéro 13

Bulletin d'informations
trimestriel de la commune
de Germigny-l'Évêque

Comité de rédaction :

Commission Information
& Communication

Rédaction :

Andrée Chateau,
Alain Briand,
Philippe Helm,

Adresse :

Mairie
7, allée de l'Église
77910 - Germigny-l'Évêque
Tél. : 01 64 33 01 89
Fax : 01 64 33 86 66
e-mail :
mairie.germigny-leveque@wanadoo.fr
www.germigny-leveque.org

Composition : abConsult



Etat Civil

NAISSANCES

LECLERC, Aaron, Stéphane, Laurent	le 6 janvier
RAVET Timéo, Aurélien	le 16 janvier
RICHARD Paul, Georges, Alain	le 23 mars

MARIAGE

Aucun mariage durant le premier trimestre.

DECES

LANTREIBECQ, Lionel, Gaston	le 1er février
-----------------------------	----------------

Déchets verts

La collecte des déchets verts a repris mi-mars et la dernière collecte aura lieu le dernier jeudi de novembre.

Les sacs doivent impérativement être sortis sur le trottoir au droit de chaque propriété, au plus tôt dans la soirée qui précède la collecte, **c'est à dire le Mercredi soir** (15 sacs maximum).

Rappel :

- par déchets verts, il faut entendre : les tontes de gazon des jardins des particuliers, les tailles des haies, d'arbustes, les élagages de petits arbres.
- ne pourront être collectés lors de ces ramassages : les sacs de plus de 25 kg, les branchages de plus de 5 cm de diamètre ou 80 cm de long, la terre ou les matériaux comparables et tous les autres déchets ménagers, notamment les sacs ou emballages plastiques.
- Le prix d'un sac est de 0,285 €.

Les sacs déposés en surnombre, seront laissés sur place, comme sur la photo ci-contre.

Brulage des branches et autres débris de jardin C'est bientôt FINI

A partir du 30 avril, et jusqu'au 15 octobre, c'est formellement interdit.

Arrêté n° 203/0307, mairie de Germigny

Passer outre serait faire courir un grave danger à vos voisins ainsi qu'à vous mêmes.

De plus vous encoureriez une très forte amende, ne jouez donc pas avec le **FEU** !

PEPINIERES JACQUES SEGERS

Producteur de Buis - Ifs - Charmilles

Plantes de Haies - Topiaires

Plantes de collection exceptionnelles

Fruitières - Plantes décoratives - Bocagères - Terre de bruyère

Devis Gratuit - Vente aux particuliers

14 Chemin Vert 77910 GERMIGNY L EVEQUE

Tel : 01-60-25-71-28-

Fax : 01-60-25-60-57

Email : jacques.segers.pepi@wanadoo.fr

Site : www.pepinieres-segers.com

N° Siret : 389 181 504 00017 Code APE 013 Z N

La Gazette propose ses pages aux annonceurs qui désirent faire connaître leurs activités auprès des Germinois.

S'adresser à la mairie